



**Les Amis
de la Terre**



**Friends of
the Earth
International**

O.M.C ET AGRICULTURE CONSEQUENCES SUR LES PAYSANS ET LES PRODUCTEURS RURAUX DU SUD

Lors de son passage en France, le 10 novembre 2005, la Malaisienne Meena Raman, Présidente de la Fédération Internationale des Amis de la Terre/Friends of the Earth International a participé à une conférence de presse. Elle a décrit les conséquences de la libéralisation de l'agriculture en présentant des exemples pris aux quatre coins du monde

Novembre 2005

Par Meenashki Raman

Membre des Amis de la Terre Malaisie

**Présidente des Amis de la Terre – Friends of the Earth
International**

Traduction et présentation par les Amis de la Terre des Landes

Préface, novembre 2005

Avec Madame Raman, vous ferez un tour du monde des dévastations dues à la libéralisation de l'agriculture... dans les pays du Sud. Les pays du Nord, particulièrement les Etats-Unis et l'Union Européenne se protègent malgré les nombreuses promesses et engagements faits au sein de l'OMC.

Avec l'ouverture des marchés du Sud, les petits paysans se retrouvent en concurrence avec les produits fortement subventionnés et souvent vendus à perte, provenant essentiellement des Etats-Unis et de l'Union Européenne. Face à cette concurrence déloyale, des millions de paysans sont poussés à la ruine.

Derrière l'ouverture des marchés et la disparition des barrières douanières, nous retrouvons comme toujours, la Banque mondiale, le Fond Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce et ...les intérêts des entreprises du Nord.

TABLE DES MATIERES

A – Introduction	p 4
B – Amérique du Sud, Amérique Centrale et Caraïbes	p 4
▪ Mexique : cas des paysans touchés par les importations bon marché	p 4
▪ Haïti : cas du riz	p 5
▪ Honduras : cas du riz	p 6
▪ République Dominicaine : cas du secteur laitier	p 6
▪ Jamaïque : cas du secteur laitier	p 7
▪ Uruguay : cas du lait	p 8
C – Afrique et régions arabes	p 9
▪ Ghana : cas des cultures vivrières	p 9
▪ Swaziland : cas du sucre	p 11
▪ Kenya : cas du blé	p 12
D – Région Asie	p 13
▪ Sri Lanka : concurrence des importations	p 13
▪ Philippines : cas du secteur de la volaille	p 14
▪ Chine : compétition imminente après l'entrée à l'OMC	p 15
▪ Inde : cas des importations de lait écrémé, d'huile de beurre et de lait en poudre	p 15
▪ Indonésie : cas des paysans touchés par les importations bon marché	p 16
E – Conclusion... française	p 17

A - INTRODUCTION

Ce texte passe en revue les expériences, dans quelques pays en voie de développement, de petits producteurs ruraux lorsqu'ils sont confrontés au marché global.

De plus en plus de gens s'intéressent à ce thème. D'un côté, nous avons de nombreuses agences internationales, des décideurs politiques et des universitaires qui plaident pour une intégration plus importante dans le marché local et global des producteurs ruraux et du secteur agricole des pays en voie de développement. Il s'agirait d'un passage vital (voire d'une nécessité) pour que les populations rurales sortent du cercle de la pauvreté.

De l'autre côté, la réalité est sombre et l'inquiétude gagne. Premièrement, les barrières douanières demeurent importantes, surtout dans les pays développés, ce qui limite les possibilités d'exporter les produits agricoles des pays en voie de développement. Deuxièmement et malgré le protectionnisme persistant dans les pays riches, les pays en voie de développement ont constamment libéralisé leurs importations agricoles et en s'ouvrant, se sont exposés au risque d'importations bon marché concurrençant les produits des paysans locaux, voire les évinçant totalement du marché.

Cet exposé présente donc quelques cas vécus, de producteurs ruraux dans certains pays en voie de développement lorsqu'ils affrontent les promesses et les réalités du marché.

Nous espérons que cet article contribuera à mieux faire comprendre les conséquences de la libéralisation sur les petits paysans et les producteurs agricoles. (*L'agriculture n'est bien sûr qu'un des nombreux secteurs touchés par les différentes vagues de libéralisation promue par l'OMC*)

B - AMERIQUE DU SUD, AMERIQUE CENTRALE ET CARAÏBES

▪ Mexique : cas des paysans touchés par les importations bon marché

En 2002, des dizaines de milliers de paysans mexicains descendirent dans les rues de Mexico pour demander au gouvernement de mieux les protéger face aux importations découlant de l'Accord de Libre Echange Nord-Américain (ALENA ou NAFTA en anglais).

Le mouvement des paysans mexicains a commencé, fin 2002, à intensifier ses protestations contre cet accord de libre échange et la pauvreté épouvantable qui règne dans les campagnes. Ils bloquèrent des autoroutes et menacèrent de fermer la frontière avec les Etats-Unis, le 1^{er} janvier 2003, jour où les taxes douanières encore existantes sur de nombreux produits agricoles états-uniens étaient supprimées (AP 31 janvier 2003).

Les exportations mexicaines de produits agricoles vers les Etats-Unis passèrent de 3,2 milliards de dollars en 1993, à 6,2 milliards de dollars en 2001. De leur côté, les importations de produits agricoles états-uniens vers le Mexique ont explosé. Le secteur agricole mexicain affirme que les subventions massives, les crédits bon marché, de meilleurs moyens de transport et une meilleure technologie donnent aux Etats-Unis un avantage injuste. Les principaux bénéficiaires de l'augmentation des exportations mexicaines ont été des grandes compagnies agricoles et non pas les petites fermes sur lesquelles vivent encore des milliers de Mexicains. (Ibid)

Une analyse menée par le groupe IATP basé aux Etats-Unis montrait qu'en 2001, la production d'un boisseau de maïs (le boisseau est une unité de capacité états-unienne. Il est utilisé en agriculture pour les cotations en bourse de ventes de céréales : 1 boisseau US de maïs = 0,02540 tonnes = 2,54 kg) coûtait en moyenne de 3,41 dollars mais qu'il était vendu sur le marché international au prix de 2,28 dollars. Food First, association basée en Californie, rapportait que le coût de production du riz californien s'établissait entre 700 et 800 dollars par acre (1 acre = 0,4 ha) mais était vendu à 650 dollars sur le marché mondial et que le blé états-unien était exporté à un prix 46% en dessous de son coût de production (Rapport sur la politique américaine, février 2003).

Les paysans mexicains ne peuvent pas rivaliser avec des céréales vendues en dessous du coût de production états-unien. D'un côté, il manque aux paysans mexicains les possibilités de crédit, les économies d'échelle, les engrais et autres intrants et surtout le soutien du gouvernement conformément aux prescriptions du Fond Monétaire International, alors que de l'autre, les agriculteurs états-uniens voient le soutien financier que leur accorde leur gouvernement atteindre avec la Loi Agricole de 2002 (Farm Bill), la somme énorme de 248,6 milliards de dollars. En plus des prix subventionnés, c'est l'accès rapide et bon marché aux possibilités de financements des Etats-Unis qui a joué un rôle clé dans le raz de marée des importations de céréales vers le Mexique, ce qui laissa le marché domestique dévasté. Le Centre pour l'Etude des Changements Ruraux au Mexique rapporte que le motif dominant pour les importateurs en 1996 et les autres années, a été d'ordre financier. Le gouvernement états-unien et les organisations gouvernementales de financement des exportations offrent des crédits à taux réduits aux importateurs mexicains qui achètent des céréales états-uniennes. (Ibid)

Entre 1995 et 1996, les importations de maïs augmentèrent de 120% - soit le double du quota stipulé par l'Accord de Libre Echange - et toutes les importations étaient exemptes de taxes douanières. (Ibid)

Malgré ces conditions économiques défavorables, les producteurs mexicains de maïs continuent de survivre en grande partie grâce au travail non payé des membres de leur famille, d'activités commerciales à petite échelle et des 9 milliards de dollars que les ouvriers mexicains travaillant aux Etats-Unis envoient à la maison. (Ibid)

Une critique importante contre l'Accord de Libre Echange est le fait que, après deux décennies de libéralisation, l'agriculture mexicaine a constamment perdu du terrain, voyant 1,7 million de personnes obligées de quitter les campagnes. D'autre part, la majeure partie des 6 milliards de dollars d'exportations agricoles proviennent de moins de 7% de la totalité des agriculteurs mexicains. (Ibid)

▪ **Haïti : cas du riz**

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental avec un revenu par habitant de 556 dollars par an. Les deux tiers de ses habitants vivent dans des zones rurales, avec 80% de pauvres. Le riz qui est le principal ingrédient dans le régime alimentaire des Haïtiens, est produit par de petits paysans. 20% des Haïtiens dépendent du riz pour leur subsistance économique. Le secteur du riz est d'autant plus important que des milliers de travailleurs, commerçants, minotiers en tirent leur revenu.

Après une période de rapide libéralisation commerciale, ces dernières années, Haïti est maintenant une des économies les plus ouvertes au monde. La libéralisation du marché du riz a

commencé dans les années 80. En 1994/1995, sous la pression conjointe du Fond Monétaire International et des Etats-Unis, les taxes douanières sur le riz passèrent de 35 à 3%.

D'après les producteurs de riz, les prix baissèrent durant les années 1986/1987 et suite à une première vague de libéralisation, de 50%. En conséquence de l'effondrement du marché local, les importations de riz furent multipliées par trente entre 1985 et 1990. La production du pays tomba de 27% en 1995. L'aide alimentaire passa de 0 tonne en 1994, à 16000 tonnes en 1999. La majorité du riz importé est composé de riz subventionné.

Une telle tendance a sérieusement ébranlé le cadre de vie, notamment économique, des 50 000 familles produisant du riz et provoqué un exode rural. Au départ, les importations bon marché ont profité aux consommateurs pauvres. Ces dernières années, cet avantage a disparu. Aujourd'hui, les prix du riz local et du riz importé convergent, d'une part à cause de la dépréciation de la monnaie locale et d'autre part à cause du cartel des importateurs de riz. D'après la FAO, la malnutrition générale a augmenté depuis le début de la libéralisation, affectant 62% de la population dans les années 1996-1998, contre 48% en 1979-81. Aujourd'hui, presque la moitié des besoins alimentaires de Haïti sont couverts par les importations. (Oxfam International)

▪ **Honduras : cas du riz**

Dans les années 80, le Honduras produisait 100% de ses besoins en riz et avait même des surplus à exporter. Le pays était connu comme le grenier à grains de l'Amérique Centrale.

Sous la pression du Fond Monétaire International, le gouvernement hondurien abolit le système de contrôle des importations et ouvrit tout grand son marché du riz. Le riz local dut faire face à la concurrence déloyale des importations de riz états-unien, lourdement subventionné, profitant de subventions équivalant à 65% des coûts de production du riz hondurien (Guardian, septembre 2003, Patricia Hewitt, Ministre du Commerce et de l'Industrie britannique)

Face à une concurrence aussi déloyale, la production de riz s'écroula dans le pays et comme si cela ne suffisait pas, l'épreuve des paysans honduriens fut encore aggravée par l'ouragan dévastateur Mitch. La production de riz tomba jusqu'à ne plus couvrir que 1% des besoins domestiques, le reste étant couvert par des importations, avec pour conséquence le chômage et la délinquance. (Ibid)

Les paysans honduriens contre-attaquèrent en formant une association avec les transformateurs de riz et obtinrent un accord prévoyant que les transformateurs devaient d'abord acheter du riz local, avant de faire appel aux importations. D'après l'association des producteurs de riz, les paysans honduriens produisaient 16% des besoins du pays en 2002, taux qui passa à 33%, en 2003. (ibid)

▪ **République Dominicaine : cas du secteur laitier**

En République Dominicaine, la production de lait repose sur près de 30 000 paysans et s'élevait à plus de 380 000 millions de litres en 2000. La majeure partie de ces paysans produisent à une petite échelle et beaucoup sont pauvres. 15% des producteurs vivent dans le nord-ouest, région où la moitié de la population vit dans une pauvreté extrême, avec seulement un enfant sur deux fréquentant une école.

Dans les années 90, la consommation nationale de lait doubla. Toutefois, l'augmentation de la demande fut largement couverte par des importations croissantes de produits laitiers bon marché. La production domestique de lait stagna. Le volume de lait importé fit plus que tripler dans les années 90, atteignant 352 millions de litres en 2000.

Une des raisons partielles de cette augmentation est la libéralisation des importations, suite à l'entrée de la République Dominicaine dans l'Organisation Mondiale du Commerce, en 1995. Le pays avait un système de quotas et de taxes pour les importations de poudre de lait entier qui permettait que 32 000 tonnes entrent dans le pays, avec une taxe de douane basse de 20%. Avec 24 000 tonnes de lait importées, l'Union Européenne représente 70% du quota d'importation.

Le prix de la poudre de lait de l'Union Européenne est systématiquement 25% en dessous du prix local du lait frais et ce, en partie, grâce aux subventions à l'exportation. Les subventions de l'Union Européenne à l'exportation pour la poudre de lait entier allaient de 680 à 1 090 Euros la tonne. Cette année-là, la République Dominicaine était le 5^{ème} marché le plus important pour les exportations de poudre de lait de l'Union Européenne.

On estime qu'environ 100 000 paysans ont dû quitter leur activité durant les deux dernières décennies, malgré des investissements considérables dans le secteur laitier consentis par le gouvernement et l'industrie. Les importations fortement subventionnées en provenance de l'Union Européenne rendent la compétition difficile pour les producteurs locaux de lait. (Oxfam International; G. Fanjul, 2002)

▪ **Jamaïque : cas du secteur laitier**

La Jamaïque est bien dotée pour la production laitière, avec de grandes zones de pâturage, de l'eau et des espèces de vaches bien adaptées. D'après la Fédération Jamaïquaine des Paysans Laitiers (JFDD) formée en 1998, il y avait dans les années 60, 4000 petits paysans et 80 000 ha de pâturages améliorés. L'an dernier, il y avait moins de 200 paysans laitiers, en majorité des petits paysans mais la moitié de la production de lait provenait de 2 grosses entreprises.

La Jamaïque consomme annuellement 170 millions de litres d'équivalent lait et produits laitiers (en gros : 20 millions de litres de lait frais, 60 millions de litres en fromage et 90 millions en poudre de lait).

La Fédération Jamaïquaine des Paysans Laitiers affirme que le marché du lait frais a diminué à cause des importations bon marché de poudre de lait en provenance de l'Union Européenne, passant de 38 millions de litres en 1993, à 18 millions de litres en 2002. Les paysans jamaïquains ne percevaient en 2001 que 0,5 milliard de dollars jamaïquains, somme à comparer à un marché du lait et des produits laitiers qui s'élève à presque 7 milliards de dollars jamaïquains, soit 3% du PNB. (JDFF/CAFOD, 2003)

D'après la JFDD, ce déclin est largement le résultat des conséquences négatives de la libéralisation commerciale et plus précisément du dumping pratiqué sur la poudre de lait subventionnée, qui suivit la levée des restrictions commerciales en 1992. (Ibid)

Auparavant, en 1986, suite au problème du dumping du lait, le gouvernement avait introduit un *"mécanisme de transfert de parité"* utilisant les droits prélevés sur les importations de poudre de lait pour compléter le prix que les transformateurs payaient pour le lait local. Une compagnie appartenant à l'état était à l'époque le seul importateur de lait écrémé en provenance de l'Union

Européenne. Le prix de la poudre de lait fortement subventionnée en fut ainsi augmenté et le prix du lait frais diminué, rendant ainsi les deux produits aussi attrayants pour les transformateurs. D'après la JFDD, la production de lait augmentait alors de 7,5% par an. (Ibid)

En contrepartie du prêt d'ajustement structurel de la Banque Mondiale, le "*mécanisme de transfert de parité*" fut retiré en 1992 et les taxes sur les importations de poudre de lait furent réduites. Il en résulta de fortes augmentations des importations de poudre de lait, provenant principalement de l'Union Européenne, et les paysans se retrouvèrent de nouveau pris dans un marché incertain pour leur lait. D'abord le lait fut jeté, ensuite les paysans, soit réduisirent la production, soit abandonnèrent cette activité. (Ibid)

Les paysans laitiers commandèrent une étude en 1994, qu'ils présentèrent à la Commission Consultative Anti-Dumping et dans laquelle ils demandaient l'imposition d'une taxe de 137% pour compenser le dumping. En 1996, le Parlement jamaïquain décida que la taxe d'importation sur la poudre de lait entier serait augmentée, passant de 30% à 50%. Le problème pour les paysans laitiers fut que dans le même temps la taxe à l'importation de 5% que la marque Nestlé devait payer fut étendue à tous les autres fabricants. (Ibid)

D'après une étude menée en 1997, la JFDD constatait qu'avec le nouveau régime fiscal des importations, la somme des taxes prélevées à la fois sur la poudre de lait et le lait écrémé avait diminué, alors que la proportion de poudre de lait écrémé a augmenté. En effet, pratiquement tous les importateurs qui auraient dû payer de 30 à 50% de taxes, s'étaient fait classer comme fabricants et profitaient du taux de 5%, réservé aux marques comme Nestlé.

Le secrétaire du Commonwealth envoya en 1996 une équipe pour enquêter sur la viabilité de l'industrie laitière jamaïquaine, suite à la réponse du gouvernement aux protestations des paysans. Une "*Stratégie laitière pour la Jamaïque*" fut élaborée et acceptée par le gouvernement en 1997, suivie de la création de la Fédération Jamaïquaine des Paysans Laitiers et de la Commission Laitière de la Jamaïque en 1999. Malgré ces initiatives, la JFDD est incapable de soutenir la concurrence avec les importations subventionnées de poudre de lait de l'Union Européenne. La suppression des subventions permettrait à la poudre de lait européenne de concourir loyalement avec le lait frais jamaïquain.

Pour la JFDD, « étant donné le niveau actuel des distorsions sur le marché mondial, l'importance des produits laitiers pour l'économie rurale jamaïquaine et les niveaux de pauvreté, nous aimerions voir une augmentation des taux d'imposition de la poudre de lait jamaïquaine. Mais notre expérience montre que le gouvernement est soumis à des pressions externes et internes, exercées d'une part par la Banque Mondiale et d'autre part par le lobby de l'industrie jamaïquaine de transformation alimentaire. Nous aimerions voir ces pressions s'atténuer notamment celles des institutions internationales, dans l'intérêt de la sécurité alimentaire de la Jamaïque et de ses communautés rurales ». (Ibid)

▪ **Uruguay : cas du lait**

Les petits producteurs dans l'ouest et le sud de l'Uruguay fournissaient jusqu'à récemment le lait pour le marché intérieur et pour l'exportation, par l'intermédiaire de la coopérative des producteurs de lait (Conaprole). 80% des 6 500 producteurs de lait de la coopérative vivaient sur de petites fermes familiales. (Madeley, Faim de commerce, 2000).

Dans le regroupement commercial régional, Mercosur (Uruguay, Brésil, Argentine et Paraguay), le marché du lait est énorme - 22 milliards de litres de lait par jour. C'est ce qui a attiré la multinationale italienne Parmalat en Uruguay. Mais Nestlé est là aussi pour concurrencer Parmalat sur le marché du Mercosur. (Ibid, p 87)

Le Brésil absorbait une grande proportion des exportations de Conarole. Cela changea avec les importations de lait fortement subventionnées provenant d'Europe, ce qui entraîna des difficultés financières pour la coopérative. (Ibid)

Pour Luis Goichea, secrétaire général de l'Association des Travailleurs et Employés de Canarole "Des politiques d'externalisation visant à subordonner la compagnie à des intérêts étrangers causent la ruine des petits producteurs". (Ibid)

C - AFRIQUE ET REGIONS ARABES

▪ Ghana : cas des cultures vivrières

L'agriculture représente 40% du PNB du Ghana et emploie la majorité de la main d'œuvre du pays. Les réformes économiques commencèrent en 1983. L'une d'elle, consista pour le gouvernement à supprimer le contrôle des prix sur les aliments et à augmenter le prix du cacao pour les producteurs. La situation était moins favorable pour les cultures vivrières. La suppression des subventions sur les engrais et d'autres intrants eut pour résultat un déclin impressionnant, notamment dans l'utilisation des engrais. A l'exception du manioc et du millet, les rendements ne se sont pas améliorés durant la dernière décennie et l'augmentation de la production alimentaire est attribuée à l'augmentation des surfaces cultivées annuellement. (IFAD – International Fund for Agriculture Development / Fond International pour le Développement de l'Agriculture – Ghana, NORPREP, Appraisal Mission, Design 20 septembre 2001)

Les opérations de l'IFAD au Ghana sont guidées par la "Stratégie du territoire" qui vise les petits propriétaires, avec un accent mis sur les femmes et les autres groupes vulnérables. Cette stratégie a trois points principaux : 1) améliorer la sécurité alimentaire et stopper les dégradations de l'environnement dans les zones des savanes du nord; 2) aider la paysannerie de subsistance aux maigres ressources, dans les régions du sud, de l'ouest et du centre; 3) favoriser des activités productrices de revenus.

Depuis 1988, l'IFAD a financé 12 projets soutenant cette stratégie, recouvrant des approches basées sur les communautés et les produits, allant du développement agricole rural, des finances rurales et des micro-entreprises, jusqu'à des infrastructures rurales y compris le "Projet de développement et de Réhabilitation des petits cultivateurs". (Ibid, p3)

Parmi plusieurs causes sous-jacentes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, identifiées dans la région nord du Ghana, il y a d'un côté la compétition internationale croissante qui fait chuter les prix du marché intérieur et aussi ceux du marché à l'exportation, et de l'autre la suppression des droits de douanes et le coût inflationniste des intrants. (Ibid)

Les auteurs de l'étude ont interviewé le responsable de l'IFAD pour le Ghana et d'après lui, une clé du succès dans le soutien apporté par l'IFAD a été la construction de petits systèmes d'irrigation avec des petites retenues d'eau qui ont aidé les paysans ruraux à cultiver du riz et hors saison, des légumes comme les tomates et les oignons.

Mais une des contraintes du marché a été la compétition avec les produits italiens à base de tomates subventionnées et bon marché provenant de l'Union Européenne. Les producteurs de tomates ont été touchés et une usine de transformation de tomates soutenue par le projet de l'IFAD a dû être abandonnée car non rentable. Cette usine devait faire face aux importations de concentré de tomate italien bon marché. Des informations similaires ont été rapportées par les journaux ainsi que par Christian Aid et nous les présentons plus bas.

Selon un autre responsable de l'IFAD, dans une interview accordée à l'auteur, la production locale d'oignons doit faire face à la compétition des importations d'oignons européens. En effet, les oignons qui ne sont pas considérés comme assez bons pour le marché européen, sont envoyés vers des pays comme le Ghana et le Sénégal..

Concurrence de la purée subventionnée de tomates italiennes

D'après un rapport de la presse italienne (Republica, nov. 2003), les tomates locales ghanéennes n'atteignent pas les tables des consommateurs étant donné que les tomates en boîte italiennes sont omniprésentes.

En 1989, la conserverie de Pwalugu fut fermée ainsi que beaucoup d'autres comme elle, à cause du programme d'ajustement structurel en cours, imposé par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale. La raison de la fermeture étant une politique de cession d'actifs pour rendre l'économie ghanéenne plus efficace. La conserverie produisait 100 tonnes de concentré de tomate par jour avant sa fermeture.

Cette décision ouvrit le marché ghanéen aux produits à base de tomates subventionnées provenant des pays de l'Union Européenne. (Profile Africa, 2003). Les subventions versées par l'Union Européenne pour la transformation des tomates dans le sud de l'Europe sont en moyenne de 372 millions d'Euros. (Christian Aid, 2002)

Le Ghana est devenu le principal importateur africain de tomates avec des importations dépassant les 10 000 tonnes par an. (Ibid)

Avec la fermeture de leur usine, des gens ont perdu leur emploi alors que dans le même temps les producteurs de tomates doivent vendre leurs produits au bord des routes, au prix que les clients veulent bien leur payer. (Ibid)

Les consommateurs urbains préfèrent les importations bon marché

D'après un responsable de l'IFAD pour le Ghana, les marchés urbains en Afrique doivent faire face à une forte augmentation des importations de riz, de blé et de lait et ces produits sont de plus en plus souvent préférés par les consommateurs urbains aux cultures traditionnelles, cultivées par des producteurs ruraux telles que le sorgho, le manioc et le millet. Il est donc important de porter son attention sur l'amélioration des liaisons entre les marchandises produites par les paysans ruraux et les marchés urbains.

En conséquence, le "programme d'amélioration des racines et tubercules" de l'IFAD, se concentre plus sur les aspects concernant la transformation et la commercialisation dans les années à venir. Il y a par exemple des possibilités d'utiliser la farine de manioc mélangée avec du blé pour faire du pain. L'IFAD cherche aussi des possibilités de commercialisation pour utiliser la farine de millet dans le pain et les biscuits et le manioc pour l'alimentation du bétail et la production d'amidon.

Le problème des importations bon marché de maïs et de soja

Dans un projet de recherche récent, mené par Christian Aid au Ghana, on note que les importations de soja et de maïs bon marché ont posé des problèmes aux paysans et aux revendeurs du pays.

Les importations de maïs proviennent principalement des Etats-Unis où les agriculteurs sont fortement subventionnés. Le maïs jaune importé n'est pas consommé directement mais est vendu aux paysans qui ont du bétail et pour la transformation alimentaire. Il en résulte que la demande et donc le prix du maïs produit localement diminuent. Le maïs importé peut être jusqu'à un tiers meilleur marché que le maïs local. (Christian Aid, Nov 2003)

Les transformateurs locaux de maïs sont affectés doublement. En plus de souffrir des effets des importations bon marché de maïs déjà transformé, les exportations de maïs vers les pays voisins poussent le prix du maïs local à la hausse. D'après Christian Aid, il semble que le maïs tende à être exporté immédiatement après la récolte, en particulier vers le Mali, le Burkina Fasso et le Niger, ce qui accélère l'augmentation des prix au fur et à mesure que les stocks diminuent. Cela réduit le temps durant lequel il est économiquement intéressant pour les transformateurs d'acheter du maïs local. (Ibid)

Les paysans espérant vendre du soja aux transformateurs locaux qui en font des aliments pour animaux, ont trouvé eux aussi qu'ils étaient concurrencés par des importations bon marché. Les paysans ghanéens n'avaient pas de problème pour vendre leur soja en 2001 et dans de nombreux cas faisaient des profits conséquents. En 2002, pourtant, les importations ont augmenté et les paysans se sont retrouvés sans marché. Au moment où cette étude était menée, la récolte 2003 commençait, alors qu'un tiers de celle de 2002 était invendue, avec comme résultat que de nombreux paysans ne pouvaient plus rembourser leurs crédits. Les producteurs locaux de soja se sont retrouvés eux aussi sans marché étant donné que le soja importé tendait à être déjà transformé. (Ibid)

▪ Swaziland : cas du sucre

Bien que le coût de production du sucre du Swaziland soit moitié moins cher que celui de l'Union Européenne, le Swaziland ne peut concurrencer les importations de confiseries de l'Union Européenne qui dominent de plus en plus les marchés de ses voisins. (Action Aid, 2002)

La production de sucre du Swaziland s'élève à un demi-million de tonnes et l'industrie joue un rôle crucial. Une proportion significative est produite par des petits paysans. D'après Action Aid, durant la période 1995/1996, la production de canne à sucre représentait 53% de la production agricole et 34% de la masse salariale totale dans l'agriculture. Le Swaziland avait aussi une industrie de fabrication de sucre, de taille respectable. Durant la période 1995/1996, le broyage de la canne à sucre contribuait pour 37% à l'activité manufacturière et pour 22% à la masse salariale dans ce secteur. Sur cette même période, les exportations de sucre représentaient 22% des exportations totales du pays. (Ibid)

En tant que pays ACP, le Swaziland a le droit d'exporter vers l'Union Européenne un quota d'environ 117 000 tonnes et relativement peu de sucre de l'Union Européenne est importé dans le pays. « Pourtant, les produits à base de sucre subventionné (principalement la confiserie) sapent sérieusement l'industrie de transformation du sucre. L'usine Sugar Daddy, par exemple, produit des confiseries à base de sucre, à destination du marché Sud-Africain et fournit ainsi 300 emplois localement. Ces dernières années, les clients sud-africains se sont mis de plus en plus à acheter

des confiseries à base d'importations de sucre de l'Union Européenne, subventionnées et meilleur marché, et en 2001, l'usine Sugar Daddy fut forcée à la liquidation » (Action aid).

Toujours d'après Action Aid, les utilisateurs industriels européens de sucre domestique au prix élevé, comme les producteurs de confiserie, reçoivent aussi une subvention à l'exportation qui leur permet de vendre leur produits fabriqués à base de sucre transformé, sur le marché mondial.

La vente à perte de produits sucriers européens a causé la perte de près de 16 000 emplois dans le secteur industriel du sucre du Swaziland et 20 000 emplois liés à cette industrie, comme le transport ou l'emballage. (Ibid)

▪ **Kenya : cas du blé**

D'après le rapport d'Action Aid, les paysans produisant du blé au Kenya ont été affectés négativement par les importations bon marché de farine de blé venant d'Egypte. L'organisation des producteurs de céréales du Kenya pense que du blé provenant des Etats-Unis et possiblement aussi de l'Union Européenne a été utilisé par les minotiers égyptiens qui ont ensuite exporté de la farine à bas prix, vers le Kenya contribuant ainsi à la chute des prix pour les producteurs kenyans et décourageant la production domestique de blé. (Action Aid, Farmgate, 2002)

L'Egypte est une des destinations principales du blé de l'Union européenne et est aussi le second marché le plus important pour les exportations de blé des Etats-Unis. Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont fourni à l'Egypte près de 4 millions de tonnes de blé en 2000/2001. D'après Action Aid, "Les données disponibles montrent que des quantités importantes de ce blé étaient vendues à perte, sur le marché égyptien, car les prix de vente étaient inférieurs aux coûts de production, tant aux Etats-Unis que dans l'Union Européenne". (Ibid)

L'Egypte et le Kenya appartiennent tous deux au Marché Commun de l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA) qui permet à ses membres un accès détaxé aux marchandises, tant qu'un minimum de 45% du produit a pour origine le pays exportateur. En 2000, le gouvernement kenyan s'inquiéta énormément de l'augmentation des volumes de farine de blé bon marché et détaxée, importée d'Egypte. D'après l'industrie du blé, cette farine affectait le marché kenyan et faisait chuter les prix locaux. D'après le gouvernement kenyan, ces importations eurent des effets négatifs sur les paysans producteurs de blé. (Ibid)

La presse kenyane rapporta que les producteurs locaux de blé furent menacés de ruine lorsque les prix s'effondrèrent de 30%. Les minotiers menaçaient de fermer leurs usines et refusaient d'acheter du blé produit localement, étant donné qu'ils ne pouvaient pas être en concurrence avec la farine importée. Le gouvernement dut faire jouer une clause de sauvegarde du COMESA sur les importations de blé, qui sont maintenant taxées avec un taux de 60%. (Ibid)

L'association kenyane des producteurs de céréales est convaincue que les coûts de production du blé en Egypte sont élevés, mais que l'Egypte utilise les importations bon marché de l'Union Européenne, des Etats-Unis et d'autres pays, pour subventionner ses exportations de farine vers le Kenya. (Ibid)

D - REGION ASIE

Les Associations de paysans asiatiques demandent à être protégées des importations bon marché.

Dans de nombreux pays asiatiques, les petits paysans ont été touchés - ou pensent bientôt l'être - par les importations qui sont meilleur marché que leurs propres produits. Leur organisations ont tiré la sonnette d'alarme et exigé que leurs gouvernements les soutiennent. Un exemple d'une telle demande formulée par des paysans asiatiques est la requête faite lors d'une réunion des associations de paysans asiatiques, regroupées au sein du Groupe des Paysans Asiatiques pour la Coopération. L'agence de presse Antara (19 avril 2000) rapporta que le Groupe, lors de sa seconde réunion à Djakarta, voulait demander à l'Organisation Mondiale du Commerce de laisser les pays asiatiques continuer à protéger leurs produits agricoles. Pour son président, Sustrino Iwantono (aussi président du Comité Indonésien des Coopératives), l'OMC tend à être de plus en plus le représentant des aspirations des pays développés et voudrait abolir les taxes à l'importation, particulièrement dans les pays en voie de développement. "Nous ne pouvons accepter cette situation. Nous demanderons à l'OMC d'exiger en priorité que les pays développés ouvrent d'abord leurs propres marchés. Le secteur agricole est particulièrement important pour les pays très peuplés. Si ce secteur est libéralisé, de nombreux paysans devront aller vers le secteur industriel et s'ils ne veulent plus être paysans, la sécurité alimentaire du pays en sera menacée".

▪ Sri Lanka : concurrence des importations

Le secteur agricole du Sri Lanka est de plus en plus soumis à la pression des importations bon marché en augmentation, résultant de la libéralisation des importations.

Un "rapport d'évaluation du programme de pays" pour le Sri Lanka, rédigé par l'IFAD (International Fund for Agriculture Development / Fond International pour le Développement de l'Agriculture) en janvier 2002, annonçait déjà que cette libéralisation poserait des problèmes pour le Sri Lanka et les projets de l'IFAD. Il soulignait qu'un facteur clé pour la durabilité des projets soutenus dans ce pays était l'appréciation des futurs prix des marchandises agricoles en général et du riz en particulier. Le rapport avançait qu'il serait nécessaire en vue de la libéralisation imminente des marchés, d'évaluer l'amélioration de la productivité des paysans qui en résulterait et ce, en relation avec la parité des prix à l'importation et à l'exportation, plutôt qu'avec les prix financiers sur le marché local. Il était noté aussi que les prévisions à long terme suggéraient que les prix des marchandises agricoles en général et du riz en particulier baisseraient de façon significative avec le temps.

C'est pourquoi le rapport recommandait que les avantages comparatifs et compétitifs du Sri Lanka dans la production de certains produits soient pris en compte dans le choix des futurs projets soutenus par l'IFAD. "De telles considérations ne semblent pas faire partie de la préparation des projets anciens ou en cours".

Les protestations des paysans sri lankais touchés par les importations bon marché ont été rapportées par les media. Feizal Samath de l'agence IPS rapportait, le 30 août 1999, que les protestations furent organisées d'abord par les paysans producteurs de pommes de terre, puis par les producteurs de petits piments et d'oignons et ensuite par les éleveurs de volaille s'insurgeant contre les importations bon marché et ruineuses. Le secteur de la volaille, autrefois florissant, était en train de s'écrouler et les paysans étaient forcés de vendre en dessous des coûts de production. Il y a 75 000 paysans produisant des oeufs et de la volaille et plus de 200 000 personnes impliquées dans leur commerce. Des milliers de petits paysans inquiets des importations

croissantes de poulets, d'œufs et de viande, descendirent dans les rues en avril 1999, demandant au gouvernement d'interdire les importations puisqu'elles mettaient en péril leurs sources de revenus. La réponse du gouvernement fut de n'autoriser les importations que sous licence et mettre en place une formule de prix pour les importations. (Ibid)

L'IPS rapporte aussi que les paysans producteurs de pommes de terre, de petits piments et d'oignons se plaignaient de l'arrivée d'importations bon marché de l'Inde et des Pays-Bas. Les paysans locaux étaient dans l'incapacité de produire de la nourriture meilleur marché que leurs concurrents étrangers et demandaient à être protégés par l'intermédiaire d'une hausse des taxes à l'importation, d'une baisse des taxes locales ainsi que d'une réduction des taxes sur l'importation des intrants. (Ibid)

Des responsables de l'IFAD faisaient des remarques allant dans le même sens. Eux aussi considéraient que les importations bon marché de pommes de terre et de riz du Pakistan étaient devenues un problème pour les paysans locaux.

En fait, une étude de la FAO datant de 1999, notait que l'augmentation des importations sur des produits alimentaires majeurs comme les pommes de terre, les oignons et les petits piments "semblaient précariser ces cultures comme l'illustraient la chute importante dans les zones de production et l'augmentation des importations". (FAO, 2000) La production locale tomba à 17 000 tonnes tandis que la surface cultivée était fortement réduite, avec des conséquences négatives à la fois pour les producteurs et les consommateurs. D'après la FAO, le risque de dépendre grandement de l'importation de produits alimentaires comme les oignons devint évident en 1998, lorsque l'Inde interdit l'exportation des oignons, ce qui eut pour résultat que le prix au détail des oignons au Sri Lanka quadrupla pour atteindre les 80/100 roupies par kg. (Ibid)

▪ Philippines : cas du secteur de la volaille

En 2000, lorsque les importations de poulets états-uniens furent interdites, le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis accusa le gouvernement philippin de violer les règles de l'OMC. Le gouvernement philippin limitait les importations de poulets états-uniens selon les principes du "Volume d'Accès Minimum" (VAM) en vue de réduire le dumping. D'après le VAM, seulement 19 000 tonnes peuvent être importées et ce, pour sauvegarder l'industrie locale du poulet. (the Philippines Daily Inquirer, 21 juillet 2000)

Les poulets états-uniens dont le prix sur les étagères a pu descendre jusqu'à 60 Pesos le kilo, est vendu en dessous du prix de production. "Ce sont les excédents du marché états-unien qui sont vendus à perte et qui tuent notre marché local du poulet. Nos poulets sont vendus à 91 P le kg, alors qu'ils coûtaient 120 P avant que les poulets des Etats-Unis n'inondent le marché". (Ibid) Toujours d'après cet article, 330 000 travailleurs de l'industrie du poulet ont été touchés.

La production domestique de poulets couvre presque les besoins locaux. D'après la fondation IBON basée aux Philippines, les importations de poulets augmentèrent énormément en 1998 à cause des engagements du pays pris envers l'OMC. Plus de la moitié des poulets importés en 1996 provenait de Singapour et 12% de Chine. En 1997, les Etats-Unis représentaient les 4/5 des importations de poulets. De 1997 à 2000, les Etats-Unis et le Canada représentaient 79% des importations de poulets. (IBON, 2000)

▪ **Chine : compétition imminente après l'entrée à l'OMC**

Les réformes économiques en Chine, notamment à l'occasion de l'entrée à l'OMC, ont amené certains hauts responsables ainsi que des experts à s'inquiéter des effets négatifs sur la compétitivité et les sources de revenus des paysans chinois.

D'après un article de Peter Goodman dans le Herald Tribune du 26 septembre 2002, "Les leaders de la Chine s'inquiètent du fait que les réformes économiques pourraient ajouter plus de fardeaux sur les épaules des paysans qu'ils ne peuvent en porter. Ce sont les paysans qui subissent les derniers changements économiques et les plus tranchants de la nouvelle politique que la Chine a acceptée de mettre en place pour gagner son adhésion à l'OMC. Des taxes protectrices doivent être abaissées. Les produits alimentaires étrangers doivent être autorisés dans le pays et pouvoir concurrencer les produits locaux. D'après un rapport du Conseil d'Etat de la Chine, les obligations du pays envers l'OMC risquent de balayer les sources de revenus de 13 millions de paysans qui font pousser du riz, du blé et du coton, tout en ne créant que 1,5 million d'emplois dans des cultures non céréalières. Certains économistes estiment que la Chine devra finalement trouver des emplois pour 200 millions de paysans, pendant que ses réformes économiques se poursuivent. "Etre un paysan chinois est une position très peu enviable" dit Ke Bing-sheng, directeur général du Centre pour l'Economie Rurale qui fait partie du Ministère de l'Agriculture Chinois. L'impact des réformes est profond".

Dans un autre rapport de Bill Savadove, publié par l'Agence de presse Reuters, le 5 février 2005, le Ministre de l'Agriculture Du Qinglin affirme que "La Chine doit faire face à de grands défis: augmenter les revenus des paysans et maintenir fermement le couvercle sur les désordres sociaux en 2002, sa première année à l'OMC. Avec l'adhésion de la Chine à l'OMC, les importations de produits agricoles étrangers vont inonder le marché et accélérer la mise au chômage dans un pays où les deux tiers des 1,3 milliard d'habitants vivent à la campagne. Lors d'une conférence Mr Du disait qu' "Avec l'adhésion à l'OMC, les importations vont balayer l'agriculture chinoise. Les difficultés vont être très grandes". Pour les analystes, les prix des produits agricoles vont probablement tomber cette année lorsque les importations augmenteront après l'adhésion à l'OMC, vu que les prix intérieurs sont bien plus élevés que ceux du marché international. La Chine doit trouver des emplois pour 40 millions de travailleurs ruraux en surplus, entre 2001 et 2002. Mr Du affirmait que "l'année dernière 78 millions de ruraux ont migré à la recherche d'emplois".

▪ **Inde : cas des importations de lait écrémé, d'huile de beurre et de lait en poudre**

Les paysans indiens ont récemment dû faire face à la concurrence du lait écrémé. On pouvait lire sur la liste *ag-impact list server*, le 17 avril 2002 ce que Devinder Sharma, auteur du rapport "La destruction de la révolution blanche indienne", écrivait : « L'importation, il y a deux ans, de 17 000 tonnes de poudre de lait écrémé provenant du Danemark avec zéro taxe, provoqua une tempête politique au Punjab. L'industrie laitière est encore une fois sur le pied de guerre. La Nouvelle Zélande a vendu à perte une quantité importante d'huile de beurre à l'Inde. Même après paiement d'une taxe à l'importation de 35,2 %, l'huile de beurre importée coûtait moins de 1000 dollars états-unis la tonne alors que le prix mondial est de 1300 dollars. Les prix domestiques s'effondrèrent de 10 à 15 %. Il a fallu presque 30 ans à l'Inde pour arriver à l'autosuffisance pour la production de lait, en impliquant les paysans à travers un réseau de coopératives. Il est difficile de trouver une logique derrière l'autorisation donnée à des multinationales d'importer leur poudre de lait sans contre-partie fiscale, alors que leurs propres gouvernements les subventionnent massivement. L' "équivalent subvention par producteur" (ou subvention comme pourcentage de la valeur du lait produit) était en 1997 de 82% pour le Japon, de 59% pour le Canada, 54% pour l'Union

Européenne, de 47% pour les Etats-Unis et de 23% pour l'Australie. De plus, la subvention de 811 dollars la tonne de poudre de lait, déclarée par l'Union Européenne en 1998 et la subvention de 875 dollars la tonne accordée par les Etats-Unis dans son programme d'incitation à l'exportation constituaient 55% du prix international du lait fixé à 1500 dollars la tonne, cette même année. Tel a été le haut niveau de protection que les Etats-Unis et l'Union Européenne ont pu maintenir malgré les réductions des subventions stipulées par l'OMC. Ils ont ainsi pu vendre à perte leur lait et poudre de lait fortement subventionnés à des pays en développement qui ne se doutent de rien et ont peu de mécanismes de protection pour protéger leurs petits producteurs laitiers. Tout cela est de mauvais augure. L'arrivée en Inde, d'importations hautement subventionnées de lait ne fera qu'encre plus marginaliser des millions de producteurs de lait. Des milliers de coopératives laitières qui ont amené des masses frappées par la pauvreté sur le chemin de l'émancipation économique, vont s'écrouler face aux importations bon marché et subventionnées. »

▪ **Indonésie : cas des paysans touchés par les importations bon marché**

Les paysans indonésiens dans plusieurs secteurs, incluant la volaille, le riz et le maïs, ont été frappés à différentes occasions cette année par les importations bon marché. La situation a été présentée dans un rapport de Kafil Yamin de l'agence de presse IPS, le 28 avril 2002.

“L'Indonésie a passé les dernières années à ajuster ses politiques d'importations avec les règlements de l'OMC. Mais la baisse des taxes à l'importation et la levée des interdictions sur différentes marchandises ont été mal reçues par les producteurs locaux qui doivent fermer boutique. Les secteurs commerciaux liés à l'agriculture et les entreprises d'élevage de volaille et de bétail se plaignent d'être les plus touchés par cette vague d'importations et le font savoir très fort. En effet, les importations de nourriture ont augmenté. “L'Indonésie est dès maintenant un des plus grands importateurs de riz. En se rendant de plus en plus dépendant d'importations de maïs chères, on a provoqué une diminution de 80% de l'industrie du poulet qui utilise le maïs.

Lorsque le prix des aliments animaux subirent une forte hausse à la mi-janvier, de nombreux paysans éleveurs de poulets cessèrent leur activité. Aujourd'hui, la levée prochaine de l'interdiction d'importer des cuisses de poulets provoque une levée de bouclier de la part des éleveurs locaux. L'industrie locale n'est pas prête pour subir la concurrence des importations bon marché. Lorsque l'Indonésie connut une crise alimentaire en 1999, Djakarta baissa les taxes à l'importation sur le riz et le maïs. Les variétés importées eurent un tel impact sur les marchés locaux que les secteurs indonésiens du riz et du maïs sont décrits comme ayant été paralysés. De nos jours, le spectre des “aliments étrangers” remplit d'effroi les paysans qui cultivent d'autres plantes. La semaine dernière, des centaines de cultivateurs de canne à sucre de Java et du sud de Sumatra se rassemblèrent dans l'enceinte du Ministère du Commerce et de l'Industrie et déversèrent des sacs de sucre et de canne à sucre sur le sol, pour protester contre les importations de sucre. Il est tout simplement impossible pour les paysans d'être compétitifs avec le sucre importé. Ils demandent donc une augmentation des taxes d'importation de 20 à 100%.”

E - CONCLUSION...FRANÇAISE

Après avoir lu ces lignes, chacun comprendra mieux de quoi parlent réellement certains syndicalistes agricoles ou ministres de l'agriculture français lorsqu'ils défendent "la vocation exportatrice de l'agriculture française". Chaque contribuable participe au financement de ces subventions énormes qui, ici, ne vont dans les poches que de 20% des agriculteurs, les plus gros céréaliers notamment, et là-bas sèment ruine et désolation. Il est de notre responsabilité de citoyens de demander des comptes aux responsables agricoles et politiques, sur cette politique qui détruit l'environnement et l'agriculture paysanne, ici et surtout là-bas. Dans la préparation de la prochaine conférence de l'OMC à Hong Kong, les négociations se heurtent sur l'agriculture notamment. Le Premier Ministre britannique, Mr Tony Blair voudrait supprimer une bonne partie des subventions à l'agriculture, comme l'Union Européenne s'y est d'ailleurs engagée depuis déjà longtemps sans jamais le faire. L'ancien ministre de l'Agriculture qu'est Mr Chirac, s'y oppose fermement. Mais si Mr Blair affirme vouloir "lutter contre la pauvreté", son but n'est pas de soulager les paysans du tiers-monde. Il veut simplement obtenir en contrepartie de la suppression des subventions, l'ouverture des marchés du tiers-monde. Comme pour l'agriculture, elle permettrait aux grandes firmes internationales du Nord de s'accaparer des réserves de bois, d'énergie, de matières premières, d'eau, des ressources de pêche et des ressources génétiques, et de s'approprier les services comme la distribution de l'eau, de l'énergie et les secteurs lucratifs de l'éducation, de la santé...

En ce moment le Commissaire Européen au Commerce, Mr Mandelson, négocie en notre nom.

Mais c'est à nous, citoyens européens de nous faire entendre ! Nous devons exiger une politique européenne qui défende le droit de chaque pays à développer sa souveraineté alimentaire et qui lutte pour développer un système commercial vraiment durable et équitable.